Union Régionale
FORCE OUVRIERE
d'AQUITAINE

Bordeaux, le 11 juin 2014

DÉCLARATION DE L'UNION RÉGIONALE FORCE OUVRIÈRE

Une réunion commune du Conseil Régional d'Aquitaine et du CESER Aquitaine se déroule ce jour avec, à l'ordre du jour la réforme territoriale.

Le groupe FO du CESER ne participera pas à cette réunion et a rédigé une communication que l'Union Régionale FO rend publique.

A cette occasion, l'Union Régionale FO tient à rappeler les principes suivants :

Pour la Confédération FO, la stricte séparation des prérogatives et le refus du mélange des genres avec les institutions politiques publiques est une condition de l'indépendance des organisations syndicales ouvrières et par la même, du caractère démocratique de la République. C'est la raison pour laquelle, en 1969, la Confédération FO a appelé à voter NON au référendum du Général de Gaulle, contribuant ainsi à l'échec d'une réforme constitutionnelle qui prévoyait la régionalisation et l'intégration des Confédérations syndicales dans un sénat à caractère corporatiste.

Fidèle à l'égalité républicaine, la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière a manifesté à de nombreuses reprises son attachement aux départements at aux communes face à divers projets de régionalisation qui, d'une manière sournoise, s'inscrivent dans la perspective de « l'Europe des régions » impliquant la dislocation des « Etats-nations ».

17/19 quai de la Monnaie – 33080 BORDEAUX CEDEX Tel : 05 57 95 07 50 Fax : 05 57 95 07 62
E-mail : udfo33@force-ouvriere.fr

COMMUNICATION DU GROUPE FO DU CESER

SESSION EXCEPTIONNELLE DU 12 JUIN 2014 REGROUPANT LES ASSEMBLEES PLENIERES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CESER AQUITAINE

Conscient que la réunion du 12 Juin 2014, tant dans sa forme que dans son timing, ne peut permettre « aux forces vives » de l'Aquitaine de s'exprimer utilement sur un projet qui tend à « réformer les territoires pour réformer la France », le groupe Force Ouvrière du CESER Aquitaine a décidé de ne pas y participer.

Notre syndicat entend faire connaître sa position sur l'acte III de la décentralisation, ses orientations et leurs conséquences sur la vie des citoyens.

Pour Force Ouvrière, toute réorganisation administrative de la France qui entraîne une redéfinition des missions et des acteurs publics doit passer par un débat de fond. Ce débat, au-delà de celui tenu au Parlement, nous semble être du ressort du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective (CGSP).

De même, FO revendique que tout changement de cette nature soit soumis au vote des citoyens par référendum. Les citoyens sont aptes à se saisir des enjeux, comme nous avons pu le voir récemment en Alsace avec le refus de la fusion des Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avec le Conseil Régional.

Les orientations du projet de loi sur la réforme territoriale ne sont absolument pas partagées par FO. La fusion des régions, la disparition des conseils généraux d'ici 2020, la taille renforcée des intercommunalités, le tout précédé d'un retrait territorial majeur de l'Etat depuis 2010, ne peuvent que nuire à la présence des Services Publics au plus proche de nos concitoyens.

L'impact sur les personnels, dont FO défend le statut général et la spécificité des trois versants de la fonction publique, ne peut être mesuré.

Avec les pouvoirs normatifs voire règlementaires concédés aux Régions, le risque d'un droit différencié d'une région à une autre est pour nous désastreux. Et que dire des mesures envisagées durant la période transitoire si ce n'est qu'elles conduiront inévitablement à la balkanisation de l'action publique.

C'est avec l'ensemble de ces préoccupations que le groupe FO du CESER Aquitaine prendra part aux réflexions que devrait poursuivre notre assemblée, dans le strict respect de sa légitimité et de ses compétences, sur tous les aspects et les impacts du projet de réforme territoriale.